



## - Communiqué de presse -

Fédération nationale Sud Santé-Sociaux

Les syndicats SUD Santé Sociaux et Union Syndicale de la Psychiatrie dénoncent la méthode employée par la préfecture du Rhône prononçant l'hospitalisation d'office de R Veillet en grève de la faim depuis 53 jours.

Cette forme d'hospitalisation sous contrainte jusque là réservée aux troubles de l'ordre public connaît en l'espèce une dérive préjudiciable à l'avenir des libertés publiques.

La psychiatrie n'est pas un goulag où l'on enferme opposants et contestataires sur décision arbitraire d'un pouvoir politique, c'est un espace de soin dans lequel le choix du patient doit être la norme et les contraintes, rares, et avant tout déterminées par des conclusions cliniques.

SUD et l'USP dénoncent l'instrumentalisation progressive et maintenant patente de la psychiatrie par le ministère de l'intérieur, et dénoncent l'assimilation de toute action syndicale à un trouble de l'ordre public

Sud Santé-Sociaux  
2 rue Henri Chevreau  
75020 Paris  
Téléphone :  
01 40 33 85 00  
Télécopie :  
01 43 49 28 67  
E-mail :  
sud.crc@wanadoo.fr  
Internet :  
www.sud-sante.org